



CAPD du 11 avril 2013 : Intervention liminaire du SE-Unsa

Nous sommes réunis aujourd'hui pour notamment examiner les situations particulières en vue du mouvement. Le groupe de travail qui s'est réuni pour préparer les propositions de priorités a recherché la meilleure adéquation entre les besoins des personnels et la réalité du mouvement de façon à ce que leur affectation ne les mette pas d'avantage en difficulté. Le GT s'est attaché à prendre en compte la situation des collègues telle qu'elle est, sans attribuer comme par automatisme, à situation donnée, une priorité prédéfinie. Bref, la situation des collègues a été prise en compte avec finesse et humanité.

Monsieur le Directeur Académique, en relevant cette qualité de travail, nous faisons le vœu que les mutations in-act-act soient examinées avec cette même humanité.

Aujourd'hui, nous examinerons également les demandes de départ en congé formation. Nous relevons deux catégories de demandes : celles émanant des collègues en besoin de réorientation ou de reconversion (17 demandes soit plus de la totalité des possibilités de départ). Nous ne pouvons que déplorer les faibles possibilités de départ. Bien souvent, ces collègues se trouvent également dans des situations de malaise voire de souffrance au travail. Nous demandons que ceux qui se verront essuyer un refus soient accompagnés. Par contre, 5 autres collègues demandent un congé formation pour approfondir leur réflexion sur le métier, mieux comprendre et solutionner les problématiques des élèves... Certains ont des projets ambitieux, d'autres semblent plutôt prendre sur eux pour se forger un bagage qu'ils ne retrouvent pas dans la formation proposée par l'institution.

Nous souhaitons donc ici, aborder plus largement les questions de formation de nos collègues en 4 points.

- Le 1^{er} point : la formation des formateurs : Nous connaissons tous *l'effet papillon*, au SE-Unsa nous croyons aussi à l'effet domino. C'est toujours avec cette même conviction qu'en investissant dans une formation pointue pour certains – en l'occurrence des formateurs CPC et EMF- que **tous** nos collègues en tireront bénéfice dans leur pratique pédagogique. Le SE-Unsa demande une nouvelle fois (et espérons la dernière ...) que ce point soit traité en conseil de formation. Notre proposition se veut simple et pragmatique : concevoir un plan de formation spécifique qui pourrait se dérouler sur plusieurs années ; les formateurs d'adultes en bénéficieraient successivement. En amont, et comme nous savons le faire dans notre département, pourrait se situer un temps de positionnement pour identifier leur besoins. Pour être solide, tout projet doit être mûri longuement. Aussi, mener cette réflexion n'est pas incompatible avec la mise en place de l'ESPE. Bien au contraire, cela peut préparer le terrain. Le SE-Unsa revendique par ailleurs, la mise en place d'une formation des conseillers pédagogiques à leur entrée dans la mission.

Monsieur le directeur académique, quelles pistes de travail dégagez-vous de cette proposition ?

- Second point, la formation des futurs stagiaires et l'accompagnement des lauréats du concours exceptionnel : la rentrée prochaine verra arriver un flot de jeunes enseignants à accompagner par notre réseau de formateurs d'adultes. Différentes hypothèses semblent avoir été évoquées. Permettez-nous de vous faire part de notre point de vue sur la question. Pour le SE-Unsa, si les CPC doivent avoir une place dans le dispositif d'accompagnement des étudiants en M2, cela doit se faire uniquement en parallèle d'une réflexion sur le rôle et la place des formateurs de terrain au sein des ESPE. En aucun cas, les CPC doivent avoir la charge d'accompagner les M2 parce qu'on les estime corvéables à merci et pour éponger des besoins qui pourraient être résorbés par la création de classes d'application. Nous revendiquons la création de postes d'EMF pour répondre à ces besoins nouveaux et rendre cette mission à nouveau attractive. Parce que nous considérons que les regards croisés sont source d'une formation plus complète pour les jeunes enseignants et qu'à terme, cet établissement aura vocation à assurer la formation continue, nous sommes favorables à ce que les Conseillers pédagogiques aient une place dans les ESPE, même si nous sommes encore dans l'attente de la réécriture de la circulaire qui cadre les missions des CPC.

Pour le SE-Unsa, cela implique :

- de veiller, dès maintenant, à ce qu'à la rentrée prochaine, nos réseaux de formateurs apportent leur expertise de terrain dans les ESPE, qu'ils y aient une place dans le cadre d'un service clairement défini et qui pourrait prendre diverses formes liées aux compétences de chacun,
- de définir dans la maquette de formation des M2, les missions et les champs d'interventions des CPC par rapport aux EMF,
- de veiller à ne pas perdre l'expertise développée depuis 3 ans par les équipes des actuels bassins de formation des stagiaires.

Monsieur le directeur académique, quelles pistes de travail dégagez-vous de cette proposition ?

- 3^e point : La formation des néotitulaires : notre département a su se distinguer des autres par la mise en place d'un plan de formation des S1 plus innovant. Si nous déplorons que le cadre national propose un temps de décharge pour la formation si réduit, nous ne pouvons que saluer l'initiative d'une formation filée des S1 dans notre académie. Notre département s'est aussi singularisé par la mise en place d'un accompagnement spécifique des T1 et T2 par des animations pédagogiques adaptées. Le SE-Unsa souhaite que cette initiative perdure l'année prochaine.
- 4^e et dernier point : La formation des directeurs d'école : le dernier conseil de formation a fait le point sur diverses initiatives proposées par les équipes de circonscriptions. En croisant les éléments qui nous ont été soumis avec l'enquête que nous avons réalisée, le SE-Unsa a relevé un lien évident entre le sentiment de satisfaction des collègues et la part donnée à la formation (et pas seulement l'information).

Monsieur le directeur académique, quelles pistes de travail dégagez-vous de cette proposition ?